



AVIS

Toute demande d'adresse... Avis de recherche de logement...

Logement de trois chambres... Demandes à louer... Offres de logement...

LOGEMENTS

Belle propriété à louer... Rue Matile 3. Maison confort moderne...

PESEUX

A louer tout de suite, un logement de trois chambres... Peaseux, rue de la Gare No 5.

PESEUX

A louer pour le 1er novembre 1924, dans belle propriété... Peaseux, rue de la Gare No 5.

A LOUER

pour le 24 décembre 1924, appartement de sept pièces... Palais Rougemont.

CHAMBRES

Chambre et pension... Chambre à louer... Jolie chambre meublée...

jolie chambre

meublée au soleil... CHAMBRE MEUBLÉE... Jolie chambre meublée...

Jolie chambre

avec pension. Evole 85, 1er, à droite.

ON CHERCHE

Jeunes époux sérieux cherchent à louer un boulangerie-pâtisserie...

LOCAT. DIVERSES

A louer tout de suite ou époque à convenir, deux jolies chambres indépendantes...

OFFRES

On désire placer une jeune fille de 18 ans comme volontaire dans famille honorable...

VOLONTAIRE

dans bonne famille où elle apprendrait la langue française... Offres à E. Schmid, notaire...

PLACES

On cherche pour Schaffhouse, JEUNE FILLE...

JEUNE FILLE

sérieuse, sachant soigner les enfants et connaissant la couture...

jeune bonne à tout faire

S'adresser Evole 57.

filles de cuisine

Bons gages. Demander l'adresse du No 224 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

pour servir dans un café et aider au ménage...

aide de cuisine

Demandeur l'adresse du No 223 au bureau de la Feuille d'avis.

CUISINIÈRE

Agée de 30 à 50 ans et pouvant également aider dans le ménage...

EMPLOIS DIVERS

Monteurs-électriciens

sont demandés pour installations intérieures et extérieures par la Société OERLIKON...

On demande à louer, partie ouest de la ville, CHAMBRE MEUBLÉE... Appartement de quatre ou cinq chambres...

Agents locaux

sont demandés par Agence régionale d'assurances. Bon gain pour personnes sérieuses...

Apprentissages

Maison de banque cherche apprenti. Case postale No 6652.

Bonne pension-famille

cherchée pour jeune Suisse français, entrant à l'École de commerce...

d'instituteur

demandé à Neuchâtel pour garçon de 13 ans, suivant l'école primaire...

DOMESTIQUE

connaissent les travaux de campagne et les chevaux. S'adresser Hôtel de Commune, Cortaillo.

au pair

auprès d'enfants. S'adresser à Villabelle, Evole 38.

dame de compagnie

Peut loger chez elle. S'adresser bureau de placement pour l'étranger, 6, rue du Concert, Neuchâtel.

institutrice

protestante, capable d'enseigner le français. S'adresser offres avec références et certificats au bureau de poste de Neuchâtel...

VOLONTAIRE

chez agriculteur. Entrée immédiate. S'adresser à Mlle A. Kern, Poste, Auvier.

REMONTAGES

48 cartons, 13 lignes, remontage complet, sont à sortir immédiatement chez Jacot-Guyot, à Malvilliers.

Jeune fille

couturière, cherche place d'ouvrière ou femme de chambre, dans bonne maison...

jeune homme

allemand, de la campagne, 16 ans, qu'il pourrait suivre des cours de français en hiver...

JEUNE GARÇON

pour faire les commissions et aider à différents travaux. S'adresser Boulangerie Avenue Beaugard 2, Cormondrèche.

MAISON DE MUSIQUE demande toute de suite demoiselle musicienne, instruite et présentant bien... Gouvernante-ménagère Dame de toute confiance...

Agents locaux

sont demandés par Agence régionale d'assurances. Bon gain pour personnes sérieuses...

Apprentissages

Maison de banque cherche apprenti. Case postale No 6652.

Bonne pension-famille

cherchée pour jeune Suisse français, entrant à l'École de commerce...

d'instituteur

demandé à Neuchâtel pour garçon de 13 ans, suivant l'école primaire...

DOMESTIQUE

connaissent les travaux de campagne et les chevaux. S'adresser Hôtel de Commune, Cortaillo.

au pair

auprès d'enfants. S'adresser à Villabelle, Evole 38.

dame de compagnie

Peut loger chez elle. S'adresser bureau de placement pour l'étranger, 6, rue du Concert, Neuchâtel.

institutrice

protestante, capable d'enseigner le français. S'adresser offres avec références et certificats au bureau de poste de Neuchâtel...

VOLONTAIRE

chez agriculteur. Entrée immédiate. S'adresser à Mlle A. Kern, Poste, Auvier.

REMONTAGES

48 cartons, 13 lignes, remontage complet, sont à sortir immédiatement chez Jacot-Guyot, à Malvilliers.

Jeune fille

couturière, cherche place d'ouvrière ou femme de chambre, dans bonne maison...

jeune homme

allemand, de la campagne, 16 ans, qu'il pourrait suivre des cours de français en hiver...

JEUNE GARÇON

pour faire les commissions et aider à différents travaux. S'adresser Boulangerie Avenue Beaugard 2, Cormondrèche.

BATEAUX A VAPEUR Jeudi 21 août si le temps est favorable Promenade à l'Île de St-Pierre

Agents locaux

sont demandés par Agence régionale d'assurances. Bon gain pour personnes sérieuses...

Apprentissages

Maison de banque cherche apprenti. Case postale No 6652.

Bonne pension-famille

cherchée pour jeune Suisse français, entrant à l'École de commerce...

d'instituteur

demandé à Neuchâtel pour garçon de 13 ans, suivant l'école primaire...

DOMESTIQUE

connaissent les travaux de campagne et les chevaux. S'adresser Hôtel de Commune, Cortaillo.

au pair

auprès d'enfants. S'adresser à Villabelle, Evole 38.

dame de compagnie

Peut loger chez elle. S'adresser bureau de placement pour l'étranger, 6, rue du Concert, Neuchâtel.

institutrice

protestante, capable d'enseigner le français. S'adresser offres avec références et certificats au bureau de poste de Neuchâtel...

VOLONTAIRE

chez agriculteur. Entrée immédiate. S'adresser à Mlle A. Kern, Poste, Auvier.

REMONTAGES

48 cartons, 13 lignes, remontage complet, sont à sortir immédiatement chez Jacot-Guyot, à Malvilliers.

Jeune fille

couturière, cherche place d'ouvrière ou femme de chambre, dans bonne maison...

jeune homme

allemand, de la campagne, 16 ans, qu'il pourrait suivre des cours de français en hiver...

JEUNE GARÇON

pour faire les commissions et aider à différents travaux. S'adresser Boulangerie Avenue Beaugard 2, Cormondrèche.

BATEAUX A VAPEUR Jeudi 21 août si le temps est favorable Promenade à l'Île de St-Pierre

Agents locaux

sont demandés par Agence régionale d'assurances. Bon gain pour personnes sérieuses...

Apprentissages

Maison de banque cherche apprenti. Case postale No 6652.

Bonne pension-famille

cherchée pour jeune Suisse français, entrant à l'École de commerce...

d'instituteur

demandé à Neuchâtel pour garçon de 13 ans, suivant l'école primaire...

DOMESTIQUE

connaissent les travaux de campagne et les chevaux. S'adresser Hôtel de Commune, Cortaillo.

au pair

auprès d'enfants. S'adresser à Villabelle, Evole 38.

dame de compagnie

Peut loger chez elle. S'adresser bureau de placement pour l'étranger, 6, rue du Concert, Neuchâtel.

institutrice

protestante, capable d'enseigner le français. S'adresser offres avec références et certificats au bureau de poste de Neuchâtel...

VOLONTAIRE

chez agriculteur. Entrée immédiate. S'adresser à Mlle A. Kern, Poste, Auvier.

REMONTAGES

48 cartons, 13 lignes, remontage complet, sont à sortir immédiatement chez Jacot-Guyot, à Malvilliers.

Jeune fille

couturière, cherche place d'ouvrière ou femme de chambre, dans bonne maison...

jeune homme

allemand, de la campagne, 16 ans, qu'il pourrait suivre des cours de français en hiver...

JEUNE GARÇON

pour faire les commissions et aider à différents travaux. S'adresser Boulangerie Avenue Beaugard 2, Cormondrèche.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE NEUCHÂTEL 8, Faubourg de l'Hôpital, 8 Fondée en 1872 Capital et réserves: Fr. 153,000,000 obligations 5 1/2%

ATTENTION Grande spécialité de remesclage en caoutchouc... Remesclage complet de souliers: hommes 7 fr. 50; dames 6 fr. 50; enfants 5 fr. 50...

Revisions d'hiver AUTOMOBILISTES, dans votre intérêt rappelez-vous que c'est chez les garagistes des petites localités que vous obtiendrez un travail consciencieux et à bon compte.

Ville de Fribourg Emprunt à primes de 1878 92me tirage des séries du 14 août 1924

CARTES DE VISITE en tous genres à l'imprimerie de ce journal Monsieur et Madame M. JEQUIER-LAFFELY, ingénieur, Fbg du Crêt 7, Neuchâtel...

— Réflexion faite, dit-il, je crois, mes amis, que vous avez raison! — Inutile de faire une tentative vouée d'avance à l'échec.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL CYRANO DE BERGERAC PAR Lucien PEMJEAN 189 A la dernière réponse un terrible rugissement s'échappa de la gorge de l'Espagnol.



# Le bilan de la Conférence

De la « Gazette de Lausanne » :

Essays d'établir le bilan de ce mois de négociations ardues et compliquées.

Tout d'abord, on ne saurait trop insister sur ce que les accords intervenus à Londres n'ont pas été signés, mais parafés, comme on dit. Ils doivent être soumis aux parlements français, anglais, belge et allemand. La conférence s'achève donc, en dépit des cris de victoire de ses thuriferaires, sur un point d'interrogation.

Les députés anglais n'ont aucune raison de s'opposer au résultat des délibérations. Ce résultat est conforme à la politique suivie dès 1919 par les gouvernements britanniques à l'endroit de l'Allemagne. Tout au plus pourrait-on envisager quelques critiques de la part des travaillistes pour qui l'évacuation immédiate et sans conditions de la Ruhr est un article de foi. Les socialistes ont probablement rappelé à M. Mac Donald qu'ils tenaient mordicus à cette évacuation. Cela expliquerait l'intervention que le Premier semble avoir tentée dans le débat qui mit aux prises, vendredi et samedi, Français, Belges et Allemands, et la lettre qu'il vient d'écrire à ses collègues français et belges. Mais, en bonne justice, on ne pourra reprocher à M. Mac Donald ce d'avoir réussi là où ses prédécesseurs échouèrent. Le résultat des débats est un grand succès pour le chef du gouvernement britannique, dont le talent et le sens diplomatique se sont nettement affirmés au cours du mois. Les accords alio-allemands feront beaucoup pour atténuer l'impression laissée par le traité anglo-russe.

Si l'on se tourne vers l'Allemagne, on constate que la situation de M. Marx est non moins bonne que celle de son collègue britannique. Certes, il apparaît à tout autre qu'aux Allemands que les délégués du Reich s'en tirent à bon compte. Les charges qu'ils ont acceptées sont peut-être pratiquement plus lourdes sur certains points que celles du traité, mais elles sont atténuées par tant de restrictions et de primes au moindre effort de bonne volonté et de bonne foi que le caractère humiliant qu'on leur reprochait est disparu. Il n'est plus question de châtier un coupable, de tirer vengeance d'un vaincu : il s'agit ici d'un débiteur qui est instamment prié de payer ce qu'il doit. On l'y aidera — M. Herriot l'a promis — s'il y met un peu du sien. On l'aide déjà : n'est-il pas assuré d'obtenir un emprunt, de pouvoir, en tout temps, soumettre à diverses instances arbitrales ses doléances, de ne plus recevoir de mise en demeure de cette commission des réparations si proprement écartelée et saignée ? Sans doute,

le Reich n'a pas obtenu l'évacuation immédiate de la Ruhr, et les nationalistes allemands estiment que tout est perdu. Mais plusieurs villes occupées à la suite de la résistance passive sont évacuées depuis deux jours, et la date de l'évacuation générale est fixée. Entre temps s'ouvriront les pourparlers avec les banquiers qui garantissent l'emprunt. Si ces pourparlers sont ardu, si les bailleurs de fonds réclament encore l'évacuation de la Ruhr, le Reich est en droit d'espérer qu'on ne refusera pas d'abréger le délai fixé à Londres.

Trouvera-t-on, dans ces conditions, un groupe politique assez fou pour refuser les lois d'application du rapport Dawes, lâcher la proie pour l'ombre, au risque de soulever l'indignation du monde ? Cela paraît peu probable.

Ce que l'Allemagne a gagné, la France a même coup l'a perdu. Qu'a-t-elle reçu en échange ? La promesse que les Etats-Unis s'intéresseront désormais au sort de l'Europe. La promesse que M. Mac Donald participera à une conférence prochaine où le problème des dettes interalliées — à propos duquel les Etats-Unis n'ont pas changé d'avis — sera discuté entre Européens. La promesse que le problème de la sécurité de la France sera évoqué à Genève le mois prochain au cours du débat général sur le pacte d'assistance auquel, d'ailleurs, rappelés-le, la Grande-Bretagne a refusé de s'associer. Il est possible que, dans la même occasion, on parle des armements et qu'on cherche à intéresser l'assemblée des nations à ce fameux et décevant contrôle militaire du Reich qui sort bien mal en point des conversations de Londres.

Il serait injuste de ne pas noter que la France se voit garantir de sérieux livraisons en coke, charbons et autres produits de l'industrie allemande pendant une longue période, de même que des livraisons en espèces. Le bienfaisant principe de l'arbitrage que les négociateurs ont appliqué généreusement a été admis grâce à la France.

Il s'agit donc maintenant pour M. Herriot de se faire pardonner l'incursion de la conférence dans les affaires de la Ruhr et de la C. d. R., contrairement aux déclarations faites à la Chambre par le président du Conseil, contrairement aussi aux vœux clairement exprimés par le Sénat. Il lui faudra ensuite gagner à sa thèse l'opposition qui se fait chaque jour plus violente et faire admettre à son pays que la France a tout à gagner à s'entendre à l'amiable avec l'Allemagne.

Quand, à Londres, à Paris, à Berlin, à Bruxelles, l'œuvre des négociateurs aura reçu la sanction des élus du peuple, on verra ce que vaut la panacée.

D'ici là bien des événements interviendront. G. B.

# ÉTRANGER

**Vague de chaleur... aux Etats-Unis.** — Des milliers de New-Yorkais ont passé la nuit sur la plage ou sur les bancs des parcs. La température enregistrée est une des plus élevées qu'on ait observées cette année.

On signale de nombreux cas d'insolation.

**Les inondations dans les Indes anglaises.** — Un membre de la Mission suisse aux Indes nous écrit :

Des inondations d'une gravité exceptionnelle ont ravagé le Malabar et le Canara, au sud de l'Inde, dès le 16 juillet, pendant une semaine. Toutes les communications postales et télégraphiques ont été interrompues ; les chemins de fer ont été détruits le long de la côte ; des milliers de maisons ont été renversées, et des centaines de milliers de malheureux sont sans abri et sans nourriture. Du grand pont de Shoranur, à quatorze arches, qui relie le chemin de fer de l'Etat de Cochim, à celui du sud de l'Inde, il ne reste que trois arches.

Des comités de secours se sont formés à Mangalore et à Calicut. Les sinistrés sont groupés au sommet de petites collines ou sur les palmiers dont la couronne émerge de l'eau. Le comité de secours de Calicut a lancé un appel. Des sacs de riz ont pu être envoyés à certains groupes d'affamés, mais on ne saura que plus tard l'étendue du désastre.

Le plateau du Dekan, les Mahrattes en particulier, se félicitent par contre d'avoir reçu la pluie. On ne signale aucun accident parmi les Européens, ce qui rassurera les familles et les amis des missionnaires de la Mission suisse aux Indes.

**Il y a 2,400 ans les élégantes grecques « se faisaient » les lèvres.** — L'archéologue russe Zuffer dirige les fouilles dans l'ancienne colonie grecque d'Olbia qui « fleurissait » près d'Odessa au cinquième siècle avant notre ère. Le savant professeur vient de découvrir dans une tombe un petit sac de dame en drap qui contenait, ô surprise, un miroir de métal, un bâton de rouge pour les lèvres et un crayon pour se faire les sourcils.

Les beautés grecques étaient donc aussi bien « outillées », il y a 2,400 ans, que nos élégantes d'aujourd'hui.

**Et le lait.** — Une laitière des environs de X... a commis un mot remarquable qui révèle tous les mystères de son commerce. Elle vient, l'autre matin, apporter sa ration de lait accumulées à une cuisinière qui demeure stupéfaite en se voyant servir de l'eau claire.

— Dites donc, mais c'est de l'eau que vous me donnez-là !

La laitière se penche pour vérifier le lait et s'écrie brusquement :

— Ah ! sapristi ! j'ai oublié d'y mettre le lait !...

**GENÈVE.** — Mardi matin, un nommé Ed. Chessex, Vaudois, a comparu pour la dix-huitième fois devant la cour correctionnelle. Chessex avait été arrêté récemment pour toute une série de larcins commis à Genève. La cour, sans jury, lui a infligé cinq ans de prison.

— Mardi, un jeune cycliste de 11 ans, René Schürmann est venu se jeter avec violence contre une automobile ; grièvement blessé à la tête et au cou, le garçonnet a été transporté d'urgence à l'hôpital. Son état est désespéré.

**Une démission**  
(De notre correspondant de Berne.)

Le vénérable M. Hirter, illustre charbonnier qui fut conseiller national, président du Conseil de la Banque nationale, grand manitou de la centrale des charbons, s'était passablement retiré de ses fonctions publiques ; il restait cependant membre du conseil de la Banque nationale. Et voici qu'il vient de rompre ce dernier lien. Le Conseil fédéral a accepté sa démission avec remerciements.

Désormais M. Hirter pourra se consacrer à ses affaires et à l'anthroposophie, qu'il aime chèrement, dit-on.

**Une vieille histoire**

On parle beaucoup chez nos voisins vaudois, d'un incident qui s'est produit à Orsières au mois de septembre 1923. Pourquoi, après être resté inaperçu, défraie-t-il aujourd'hui la chronique ? Pour la raison très simple qu'en passant, durant onze mois, de bouche en bouche, il a pris des proportions démesurées, et que d'autres conflits sont venus se greffer sur un affaire fort peu importante en elle-même.

En deux mots voici à quoi se réduit l'incident d'Orsières : un jour de septembre dernier le commandant du 1er corps d'armée, le colonel Bornand, fit sa toilette après la manœuvre. Il était dans sa chambre, et son vêtement ressemblait fort, dit-on, à celui qu'on se plaît à donner à la vérité lorsqu'elle sort de son puits.

Le malheur voulut qu'il fut aperçu, d'une fenêtre de la maison d'en face, par un pasteur qui, lui, était habillé, et portait sur son uniforme le galon de sergent. Le pasteur — M. Estoppey, pour ne point faire son nom — se rendit, vous le supposez, auprès du colonel, et l'informa charitablement qu'aucun angle mort ne le mettait à l'abri des regards indiscrets de ses voisins ?

Que non pas ! le sous-officier resta muet jusqu'à la fin du service, et ce jour-là, envoya une plainte au département militaire fédéral contre le colonel.

Il y eut enquête. Cité et interrogé, le colonel Bornand, écrit M. Feyler dans la « Gazette de Lausanne », jure de ses grands dieux qu'il n'a pas eu l'intention de porter atteinte à la pudeur de l'armée fédérale. Le sergent Estoppey invoque sa conscience de chrétien convaincu et ses sentiments patriotiques pour maintenir ses dires ; à ses yeux, le colonel Bornand n'est pas seulement apparu à la fenêtre d'Orsières, il s'est « exhibé », exhibition voulue et prolongée.

Bref, ayant entendu tout le monde, le département militaire fédéral écarta la plainte, reconnut que l'incident était tout à fait insignifiant et punit le sergent étourdi — qui avait ajouté quelques injures, paraît-il, à l'expression de sa délicatesse — de 20 jours d'arrêts et du retrait de son commandement.

Un autre incident, auquel l'armée demeura étrangère, surgit à Gryon : Des paroissiens de M. Estoppey désiraient depuis longtemps son départ, et la municipalité était entrée en conflit direct avec lui. Après enquête sur les plaintes formulées contre lui, M. Estoppey reçut, de la commission synodale de l'Eglise nationale vaudoise, le conseil de donner sa démission.

M. Estoppey suivit la recommandation qui lui était faite : il se retira. Après l'incident militaire, l'incident ecclésiastique était clos.

Mais « jamais deux sans trois » : la politique s'est emparée de l'affaire, et un nouveau conflit s'est ajouté aux deux premiers. Le Conseil d'Etat vaudois, dit-on, avisa M. Estoppey que s'il était proposé pour une autre paroisse, le gouvernement refuserait de procéder à sa nomination. Est-ce exact ? Nous n'avons pu le contrôler. Si le fait est réel, le Conseil d'Etat a eu tort d'intervenir et il est allé trop loin. Naturellement, les journaux socialistes se sont emparés de l'affaire, font de l'ancien sergent-pasteur un martyr du militarisme, du capitalisme, etc., et réclament à grands cris la démission du colonel Bornand.

Ainsi finit, de façon aussi ridicule qu'il a commencé, un petit incident qui ne méritait « ni cet excès d'honneur ni cette indignité ».

# POLITIQUE

**ETATS-UNIS**

**Vers une seconde conférence pour la limitation des armements**

WASHINGTON, 20. — La nouvelle que les Alliés et les Allemands étaient arrivés à un accord a causé la plus vive satisfaction dans les milieux officiels et on envisage avec optimisme les résultats de cette pacification de l'Europe.

L'opinion de la Maison Blanche est que ce nouveau traité de paix ouvre une nouvelle ère dans le monde des affaires, et qu'il dissipera les difficultés qui ont empêché l'essor du commerce après la guerre.

Dans les milieux gouvernementaux, on confirme que, par suite de l'accord intervenu entre les Alliés, le président Coolidge convoquera prochainement une seconde conférence ayant pour but la limitation des armements.

On suppose généralement que le président, avant de prononcer le discours dans lequel il s'est déclaré nettement en faveur d'une telle conférence, avait pressenti à ce sujet les principaux gouvernements intéressés. On pense que les invitations pourront être envoyées dès que les élections américaines seront terminées. A la Maison Blanche, en effet, on désire éviter toute discussion internationale durant la campagne électorale.

Enfin, on déclare d'ores et déjà que si une conférence pour la limitation des armements se réunit, la question de la remise totale ou partielle des dettes de guerre ne pourra pas figurer à son programme.

portance à cette alliance, qui renforcera la position de la Yougoslavie dans la politique internationale et affermera la situation de la Petite Entente. La signature aura lieu au mois de septembre à Paris par M. Herriot, président du conseil français, et M. Marinkovitch, ministre yougoslave des affaires étrangères. Après la signature du traité, le roi Alexandre ferait une visite officielle à M. Gaston Doumergue, président de la République française.

**Incidents à Zagreb**

BELGRADE, 20. — A l'occasion de la fête des sokols yougoslaves, célébrée lundi à Zagreb, des incidents se sont produits entre l'organisation locale et l'organisation yougoslave, entraînant des rixes à la suite desquelles la police a opéré dix-sept arrestations. La presse de Zagreb et celle de Belgrade déplorent unanimement ces incidents.

**AFGHANISTAN**

LONDRES, 20. — Le « Daily Press » publie une dépêche de son correspondant de Moscou selon laquelle on mande de Tachkent que Caboul est cerné par les rebelles et que le gouvernement et l'émir sont isolés dans la capitale.

**CHINE**

Les soviets et l'affaire des Boxeurs

PEKIN, 20. — Les ministres représentant les puissances qui ont signé le protocole de 1901 après l'affaire des Boxeurs ont adressé à l'ambassadeur des soviets, M. Karakhan, une note par laquelle ils reconnaissent à M. Karakhan le droit de s'installer dans l'ancienne légation russe.

Etant donné que M. Karakhan a laissé entendre qu'à l'avenir le gouvernement des soviets pourrait dénoncer le protocole dont la Russie était aussi signataire, les représentants des sept autres puissances ont réservé expressément la liberté d'action de leurs gouvernements respectifs en ce qui concerne l'effet qu'une pareille dénonciation pourrait avoir sur les droits, les privilèges et les obligations découlant pour les signataires des accords.

La note du corps diplomatique est suivie d'un mémorandum faisant ressortir que la participation du ministre des Etats-Unis à la note en question ne doit pas être considérée comme entraînant la reconnaissance du gouvernement des soviets.

# SUISSE

**BERNE.** — La nuit dernière un violent incendie a complètement détruit le restaurant du Sapin appartenant à M. Fleury, aubergiste, à Epauvillers. Le bétail et le mobilier sont restés dans les flammes. On ignore la cause du sinistre.

**SCHWYTZ.** — Un jeune ouvrier, Hans Hirrlmann, 27 ans, de Bubikon, célibataire, demeurant à Neu-Immerthal, s'est noyé au moment d'atteindre la rive opposée en traversant à la nage le lac de Waggithal, exploit qu'il avait réussi précédemment à plusieurs reprises.

— On a découvert dans une gorge au pied d'une paroi de rochers de 25 mètres de hauteur, au Goldauerberg, le cadavre de l'ouvrier de campagne Joseph Zraggen, de Schattdorf, père de cinq enfants, la tête écrasée. Comme Zraggen, disparu depuis une semaine déjà, avait eu il y a quelque temps une altercation suivie de rixe avec plusieurs individus, l'enquête va chercher à savoir si l'on se trouve en présence d'un simple accident ou bien d'un meurtre.

**ZURICH.** — A Dürnten, des garçons jouaient avec un flobert, quand soudain un coup partit, atteignant au cou le jeune Fritz Hotz, âgé de 18 ans, qui succomba peu après.

— Au cours de travaux de réparations, M. Seiler, 52 ans, couvreur, originaire de Zurich, est tombé du toit de l'école enfantine d'Adliswil. Il s'est tué dans sa chute.

**NIDWALD.** — Karl Müller, 16 ans, d'Immebrücken, qui faisait avec son père un tour dans les montagnes de Nidwald a fait une chute au Petit Sattelstockli. Il perdit l'équilibre en voulant reprendre son piolet qu'il avait planté dans le sol et tomba d'un rocher haut de 15 mètres. Il a succombé lundi soir à Lucerne, où il avait été transporté dans un état très grave.

**SAINT-GALL.** — En amont de Berneck, le charretier Zellweger, de Diepoldsau, rentra à la maison après avoir livré du foin, est tombé dans un ravin où il s'est fracassé la tête. Le malheureux était père d'une nombreuse famille.

**GLARIS.** — Le Grand Conseil glaronnais a nommé aux fonctions de chancelier M. Hans Trümpy, d'Ennenda, actuellement adjoint au service fédéral des eaux, à Berne. Il a voté un crédit de 2,900,000 francs pour l'agrandissement de l'hôpital cantonal ; les travaux seront achevés sur une période de cinq à sept années.

Enfin, d'accord avec le point de vue du gouvernement, il a écarté une motion tendant à la suppression des patentes pour le commerce du bétail.

**VALAIS.** — L'Etat du Valais vient d'acheter, sous certaines réserves, l'hôtel d'Angleterre, à Montana, pour en faire un sanatorium cantonal.

**FRIBOURG.** — La foire de Romont du mois d'août a été relativement bonne pour les campagnards. Les marchands du dehors étaient assez nombreux, et les prix de vente du gros et menu bétail ont eu plutôt une tendance à la hausse. On a compté sur les champs de foire 71 têtes de gros bétail bovin, parmi lesquelles les vaches se vendaient de 1000 à 1500 fr. et les génisses de 800 à 1200 fr. ; 20 chevaux de 600 à 1500 fr. ; 15 moutons de 80 à 140 fr. ; 383 porcs, les gras au prix de 2 fr. 10 à 2 fr. 20 le kilo et les jeunes de 80 à 150 fr. la paire. La gare a expédié 111 têtes de bétail, dans 24 wagons.

**VAUD.** — Au bout du pont de la Maladière, près de Rougemont, à un tournant brusque de la route, où très souvent se sont produits des accidents de ce genre, une jeune fille de Grand-près-Gstaad, venant de Rougemont, dimanche, a bicyclette, a été lancée avec sa machine, d'une hauteur de 4 à 5 mètres, dans le ruisseau du Vanel. Elle a été relevée sans connaissance, avec des blessures à la tête et transportée en automobile, dans un état paraissant grave, à Saanen.

# Le marché-concours de Saignelégier

On nous écrit :

Cette manifestation, qui a eu lieu samedi et dimanche passés, a réussi au-delà de toutes les prévisions. Les chevaux présentés et acceptés par un jury, pourtant très sévère, étaient en beaucoup plus grand nombre que les années précédentes. Le marché-concours a eu lieu, comme d'habitude, dans l'immense halle qui domine, au sud-ouest, le paisible village de Saignelégier. Construction imposante, dont les architectes se sont ingénies à rendre l'espect agréable à l'œil, si bien que, vu à distance, ce bâtiment rappelle une grande ferme, propriété d'un paysan aisé. Posé sur un sous-bassement de roc gris du pays, il est bâti en bois, déjà joliment patiné par le temps. La partie sud est aménagée en cantine, avec cuisine et dépendances, où, m'a-t-on assuré, environ mille cinq cents personnes peuvent être hébergées. Une galerie domine cette vaste cantine et une grande fanfare peut très facilement s'y loger. En résumé, tout est réuni au même endroit, sous le même toit. Lorsqu'on est confortablement installé à la cantine, en train de savourer un bon banquet, agrémenté des plus beaux morceaux de la fanfare de Saignelégier, il est difficile de se souvenir que derrière la mince paroi de bois qui sert de dossier à votre banc sont attachés quelque dix-huit énormes étalons qu'on préfère admirer ici que tout seuls au milieu d'un grand pâturage ! N'était-ce le joyeux tintement des sonnettes que la coutume veut qu'on laisse au cou des juments exposées avec leurs poulains, aucun bruit, voire même aucune odeur spéciale, ne vient trahir qu'on mange, somme toute, à côté d'une écurie de plus de 450 chevaux.

Une bonne partie de nos militaires connaissent d'ailleurs la halle de Saignelégier qui, pendant les années d'occupation des frontières, fut constamment mise à réquisition pour y loger hommes, chevaux et matériel.

Le marché-concours de Saignelégier, organisé par la Société d'agriculture et le syndicat d'élevage du cheval des Franches-Montagnes, a été institué, il y a à peu près 25 ans, pour développer cette race si intéressante des Franches-Montagnes. Il n'est pas besoin d'être vieux pour se souvenir des premiers spécimens qu'on voyait chez nous des produits de la « Montagne des Bois ». C'étaient de jolis chevaux, toujours bien portants, sobres, courageux et endurants, malgré leur petite taille, parfaits pour les servi-

# FRANCE

**La vie chère**

PARIS, 20. — Les ministres, sous-secrétaires d'Etat se sont réunis mardi après-midi à 18 heures au Quai d'Orsay, sous la présidence de M. Herriot. Le Conseil s'est occupé de la vie chère, spécialement du prix du pain. L'examen de la question a démontré que la hausse du pain provenait pour une grande partie de la hausse des blés d'importation qui sont encore nécessaires à l'alimentation de la France, malgré l'importance de la dernière récolte. Le conseil a décidé de demander au Sénat le vote d'urgence du projet de loi sur la taxation des farines françaises déjà adoptées par la Chambre. D'autre part, le conseil a décidé de porter le taux du blutage du crédit de 75 à 78 %. Cette différence ne pouvant influencer la qualité, mais devant produire une baisse sur les conditions actuelles du marché.

**Le traité de Lausanne**

PARIS, 20. — M. Albert Milhaud, rapporteur du traité de Lausanne, d'accord avec M. François Bouillon, président de la commission des affaires étrangères de la Chambre, a l'intention d'insister auprès du gouvernement pour obtenir du Parlement la ratification du traité de Lausanne avant la séparation des Chambres.

**HONGRIE**

**L'emprunt**

BUDAPEST, 20. — Le contrat relatif à la tranche tchèque de l'emprunt hongrois à 7 1/2 % a été conclu lundi dans les mêmes conditions que pour les autres tranches. La tranche tchèque ne sera pas lancée publiquement parce que la somme entière de 83,620,000 couronnes tchèques a été retenue par la Banque tchèque industrielle et agricole.

**YOUgoslavie**

**Le traité avec la France**

BELGRADE, 20. — Le journal « Vreme » apprend que les pourparlers en vue de la conclusion d'une alliance défensive entre la France et la Yougoslavie seraient virtuellement terminés.

Ce projet, analogue à l'accord franco-tchécoslovaque, garantirait le maintien de l'état de choses établi par les traités dans les Balkans et en Europe centrale. Sa validité est de cinq ans. Les milieux officiels attachent une haute im-

# Avant l'assemblée de la Société des Nations

(De notre correspondant de Berne.)

Selon la tradition, car il y a maintenant une tradition en semblable matière, le Conseil fédéral a réuni à Berne les délégués suisses à la Vme assemblée de la Société des Nations afin d'étudier avec eux les objets à l'ordre du jour de cette assemblée. C'est ainsi que mercredi matin se sont réunis au Palais les conseillers fédéraux Scheurer et Motta (ce dernier étant en même temps premier délégué), MM. Gustave Ador et Robert Porrer, les deux autres délégués, MM. Bolli, conseiller aux Etats et Burekhardt, professeur, suppléants. M. Dinichert, chef de la division des affaires étrangères, et MM. Ruegger et Secrétan, secrétaires, assistaient à la réunion. M. Lohner, conseiller national, membre de la commission de désarmement, a pris part à une partie de la séance.

De 9 heures à midi et de 3 à 5, on a examiné l'ordre du jour qui ne prévoit rien de sensationnel, ce dont il ne faut pas conclure qu'il ne puisse pas se produire quelque chose d'intéressant. Il se peut en effet que le rapport sur l'activité du conseil provoque des discussions imprévues. La question la plus importante est celle du désarmement, qui se trouve intimement liée à celle du pacte de garantie. Mais comme la plupart des pays qui ont déjà fait connaître leur opinion à ce propos se sont prononcés contre le pacte, il se pourrait que la question ne fût même pas posée.

Le Conseil fédéral, la semaine prochaine, établira le texte des instructions à donner à nos délégués. Le travail effectué mercredi n'avait pas d'autre objet que de préparer la besogne. R. E.

**A L'APOLLO** Ce soir dernier jour du GRAND SPECTACLE.

**LE SCANDALE**

Pour que tout le monde en profite **Prix réduits**

Dès vendredi : Le petit ange et son pantin

**CE SOIR CINÉMA DU THÉÂTRE CE SOIR**

**Déclassée** avec **ELSIE FERGUSON**

**Tu trembles, Fatty !** Une heure de fou-rire

C'est un programme Paramount

# Etat civil de Neuchâtel

**Naissances**

15. Willy-Fritz, à Fritz Joss, horloger, et à Rose-Eglantine née Racine.

16. Anna-Yvonne, à Paul-Alfred Schwab, agriculteur, à Chules, et à Anna-Rosa née Scholer.

Josée-Marie, à Maurice-Hector Vitus, commis de banque, et à Hélène-Marie née Martenet.

17. François, à Marcel Matthey, employé de banque, et à Louise-Emilie née Méroz.

Michel-Albert, à Frédéric-Albert Scholl, chef appareilleur, et à Violetto-Léonie-Rosina née Monbarron.

Maurice-Louis, à Joseph Aeberhard, cantonnier aux C. F. F., à Noiraigue, et à Marie-Madeleine Tauchini.

**Décès**

14. Willy-Charles, fils de Charles-Albert Reusser, né le 20 janvier 1915.

15. Frédéric-Alphonse Amor, ancien professeur, né le 19 avril 1862.

Daniel-Eugène Vuilleumier, ancien horloger, veuf de Zéline Vuilleumier, né le 25 avril 1888.

16. Frédéric-Henri-Douard Rott, conseiller de légation, à Paris, veuf de Renée-Elisa de Neufville, né le 22 février 1854.

# Partie financière et commerciale

**Bourse de Genève, du 20 août 1924**

Les chiffres seuls indiquent les prix faits, m = prix moyen entre l'offre et la demande, d = demandé, o = offre.

**Actions**

Banq. Nat. Suisse	—	13 %	Féd. 1910	377.50m
Soc. de banque S.	642.50m	4 %	1912-14	—
Comp. d'Escom.	461.50m	6 %	Electricité	1037.00
Crédit Suisse	461.50	6 %	Paris-Orléans	97.50
Union fin. genev.	450.00	3 %	Genev. lots	10.00
Wiener Bank	—	4 %	Genev. 1899	—
Ind. genev. d. gaz	—	4 %	Br. 1903	349.00m
Gaz Marseille	—	4 %	Danois 1912	—
Fco-Suisse élect.	114.00	5 %	V. Genev.	458.00
Mines Bor. prior.	637.50m	4 %	Lausanne	—
ordin. anc.	637.00	—	Chem. Fco-Suisse	399.00m
Gats. parts	465.00m	3 %	Jougue-Ezlep	346.00
Chocol. P.-C.-K.	146.50	3 %	Jura-Simp.	859.75m
Nestlé	—	5 %	Bolviva Ray	243.00
Caoutch. S. fin.	45.50m	3 %	Lombard anc.	38.75m
Columbus	—	5 %	Paris-Orléans	888.00
		5 %	Cr. t. Vaud	—
		6 %	Argentin. éad.	78.00
		4 %	B. hyp. Subé	420.00
		4 %	Cr. fonc. d'Ét.	1903 248.00
		4 %	Stock	422.00
		4 %	Fco-S. élec.	301.00
		3 %	Dibarré	362.50m
		4 %	Ch. féd. A. K.	780.50
		4 %	Fco-S. élec.	301.00

Le dollar monte avec Berlin et Vienne ; tous les autres changes baissent et sept ne sont pas même cotés. Sur 28 actions, 11 en hausse, 11 en baisse. Fermé : Lyonnaise, Américorientale, Financière, Lavin et Xico. Ville de Genève montent sur le remploi des titres remboursables le 1er septembre. Lots tures 30 %, 31 1/2 (+ 3).

20 août. — Cent francs suisses valaient aujourd'hui Paris : fr. 349.

**AVIS TARDIFS**

**Stade du Cantonal F. C.**

Ce soir, jeudi à 7 h.

**Entraînement de tous les joueurs**

sous la direction de M. B. Grandjean.

La Commission de jeu.

**Etat civil de Neuchâtel**

**Naissances**

15. Willy-Fritz, à Fritz Joss, horloger, et à Rose-Eglantine née Racine.

16. Anna-Yvonne, à Paul-Alfred Schwab, agriculteur, à Chules, et à Anna-Rosa née Scholer.

Josée-Marie, à Maurice-Hector Vitus, commis de banque, et à Hélène-Marie née Martenet.

17. François, à Marcel Matthey, employé de banque, et à Louise-Emilie née Méroz.

Michel-Albert, à Frédéric-Albert Scholl, chef appareilleur, et à Violetto-Léonie-Rosina née Monbarron.

Maurice-Louis, à Joseph Aeberhard, cantonnier aux C. F. F., à Noiraigue, et à Marie-Madeleine Tauchini.

**Décès**

14. Willy-Charles, fils de Charles-Albert Reusser, né le 20 janvier 1915.

15. Frédéric-Alphonse Amor, ancien professeur, né le 19 avril 1862.

Daniel-Eugène Vuilleumier, ancien horloger, veuf de Zéline Vuilleumier, né le 25 avril 1888.

16. Frédéric-Henri-Douard Rott, conseiller de légation, à Paris, veuf de Renée-Elisa de Neufville, né le 22 février 1854.

**Partie financière et commerciale**

**Bourse de Genève, du 20 août 1924**

Les chiffres seuls indiquent les prix faits, m = prix moyen entre l'offre et la demande, d = demandé, o = offre.

**Actions**

Banq. Nat. Suisse	—	13 %	Féd. 1910	377.50m
Soc. de banque S.	642.50m	4 %	1912-14	—
Comp. d'Escom.	461.50m	6 %	Electricité	1037.00
Crédit Suisse	461.50	6 %	Paris-Orléans	97.50
Union fin. genev.	450.00	3 %	Genev. lots	10.00
Wiener Bank	—	4 %	Genev. 1899	—
Ind. genev. d. gaz	—	4 %	Br. 1903	349.00m
Gaz Marseille	—	4 %	Danois 1912	—
Fco-Suisse élect.	114.00	5 %	V. Genev.	458.00
Mines Bor. prior.	637.50m	4 %	Lausanne	—
ordin. anc.	637.00	—	Chem. Fco-Suisse	399.00m
Gats. parts	465.00m	3 %	Jougue-Ezlep	346.00
Chocol. P.-C.-K.	146.50	3 %	Jura-Simp.	859.75m
Nestlé	—	5 %	Bolviva Ray	243.00
Caoutch. S. fin.	45.50m	3 %	Lombard anc.	38.75m
Columbus	—	5 %	Paris-Orléans	888.00
		5 %	Cr. t. Vaud	—
		6 %	Argentin. éad.	78.00
		4 %	B. hyp. Subé	420.00
		4 %	Cr. fonc. d'Ét.	1903 248.00
		4 %	Stock	422.00
		4 %	Fco-S. élec.	301.00
		3 %	Dibarré	362.50m
		4 %	Ch. féd. A. K.	780.50
		4 %	Fco-S. élec.	301.00

Le dollar monte avec Berlin et Vienne ; tous les autres changes baissent et sept ne sont pas même cotés. Sur 28 actions, 11 en hausse, 11 en baisse. Fermé : Lyonnaise, Américorientale, Financière, Lavin et Xico. Ville de Genève montent sur le remploi des titres remboursables le 1er septembre. Lots tures 30 %, 31 1/2 (+ 3).

20 août. — Cent francs suisses valaient aujourd'hui Paris : fr. 349.

si attrayante que possible cette joute équestre, qui se déroula sans incidents sous les rayons d'un soleil inespéré. Le jury des courses comprenait deux de nos concitoyens, le lieutenant-colonel Lambert, de Neuchâtel, et le capitaine Ch. Ulrich, de La Chaux-de-Fonds.

« A la demande générale — annonça une voix puissante du haut de la tourelle du jury — la course des chars romains va être recommencée ! » Et l'on vit défiler à nouveau les gracieux attelages de purs-sang qui se mirent à galoper pour le plus grand plaisir des spectateurs surpris et vivement intéressés par ce spectacle inédit.

Puis la foule a abandonné le champ de courses. Les uns sont encore allés jeter un dernier coup d'œil aux sujets de choix exposés, tandis que les autres sont descendus au village où hôtels, restaurants et cafés furent pris d'assaut. Le petit train de La Chaux-de-Fonds est là, qui attend avec ses deux locomotives et de nombreux wagons de marchandises aménagés pour la circonstance ! Tandis que sur les routes, c'est un défilé d'attelages, d'autos, de vélos et de piétons qui regagnent les localités environnantes. Tout cela se passe sans heurt, chacun est bien à sa place, sachant exactement où il veut aller, vivant tableau de cet esprit calme et pondéré de nos confédérés de la Montagne des Bois.

Enfin, c'est la paix des grands pâturages boisés qui caractérisent la région dès qu'on a passé notre frontière à la Cibourg. Les troupeaux de vaches et de chevaux qui paissent des deux côtés de la route ont l'air d'être dressés spécialement et se rangent docilement au bord au premier coup de trompe des autos !

Le marché-concours de Saignelégier est une de ces manifestations du terroir qu'il faut avoir vue pour l'apprécier. C'est ce que comprend le directeur de notre Ecole cantonale d'agriculture de Cernier, qui y conduit chaque année ses élèves les plus avancés.

Conférence de l'Union interparlementaire

Vendredi prochain, 22 août, aura lieu dans la salle du Conseil national, à Berne, l'inauguration solennelle de la XXIIe conférence interparlementaire. Trente parlements d'Europe, d'Amérique et d'Asie seront représentés à cette cérémonie par d'importantes délégations. Tous ont tenu à marquer l'intérêt grandissant qu'ils attachent à l'œuvre interparlementaire et la sympathie qu'ils ont pour notre pays en envoyant à Berne des hommes éminents.

On se rappelle que l'Union interparlementaire a été fondée à Paris en 1888 sur l'initiative de William Randal Cremer et de Frédéric Passy, dans le but d'amener les parlements de tous les Etats à travailler en commun au déve-

loppement de l'arbitrage et du règlement pacifique des conflits internationaux.

L'union prit rapidement une très grande extension. Ses conférences, où bientôt tous les parlements européens et celui des Etats-Unis d'Amérique se firent représenter, contribuèrent efficacement au développement du droit international. C'est à l'union que l'on doit notamment la convocation de la 2e conférence de la Haye et de nombreux travaux qui ont préparé la création de la Société des Nations. Au moment où la guerre éclata, elle était en passe de devenir un véritable « Parlement international ». Les hostilités arrêtèrent brusquement l'activité de l'union, à laquelle la plus stricte neutralité était imposée de par son essence même. Ce n'est qu'en 1921 que les réunions interparlementaires purent être reprises par la conférence de Stockholm, à laquelle succédèrent les conférences de Vienne et de Copenhague, en 1922 et 1923.

Malgré des difficultés de toutes sortes, l'union se reconstitua. On aurait pu croire que la création de la Société des Nations lui porterait préjudice. Bien au contraire. Il apparut bientôt qu'à côté de l'organisme de Genève, représentation des gouvernements, dont le champ d'action était strictement limité par les traités, il était nécessaire de conserver une tribune plus libre et plus démocratique de l'opinion internationale. Mandataires de leurs électeurs, plus près du peuple que les diplomates et les fonctionnaires, les membres de l'union pourraient s'exprimer avec une franchise entière sur les problèmes à l'ordre du jour. C'est pourquoi les délibérations interparlementaires, auxquelles des hommes politiques de tout premier plan prennent part, présentent un puissant intérêt. Elles sont l'écho des préoccupations et des aspirations du monde politique et permettent de se faire une idée exacte des grands courants d'opinion qui traversent le monde.

L'Union interparlementaire étudie les problèmes politiques de la façon la plus approfondie. Dans chaque parlement affilié est constitué un groupe interparlementaire qui se réunit fréquemment. Il délègue deux de ses membres au conseil interparlementaire, autorité appelée à diriger les travaux de l'union. Le président de ce conseil est actuellement le baron Adelswärd, sénateur de Suède, ancien ministre des finances.

Comme nous l'avons dit, les délibérations commenceront le 22 août dans la salle du Conseil national. Deux cents délégués environ représenteront trente parlements. Parmi eux, on compte de nombreuses personnalités de tout premier plan, chefs ou anciens chefs de gouvernement, ministres ou anciens ministres, présidents de parlements, leaders de partis politiques, orateurs éminents. Il est à remarquer que tous les Etats européens seront représentés et que tous les anciens belligérants se rencontreront sur un pied de complète égalité.

Lettre de Berne

(De notre correspondant)

L'exposition d'art suisse

C'est assurément sans méchanceté ni même sans malice que le vieil Hugo nous a pendu au cou ce grotesque alexandrin « Le Suisse trait sa vache et vit paisiblement ». Mais, en le faisant, il n'a pas positivement contribué à nous donner la réputation de gens de goût délicat, amis des arts et des lettres. Pour notre part, d'ailleurs, nous avons en général fait de notre mieux pour donner au monde l'impression que nous avions gardé avec la Béotie étroites et amicales relations nées d'une profonde similitude de goûts.

Pourtant, dans le domaine des beaux-arts, il serait injuste d'étendre jusqu'à nos aïeux la modestie dont il sied que nous usions pour nous-mêmes. L'Exposition d'art suisse nous montre en effet que dès le moyen âge, il y a eu en Suisse des gens qui savaient faire autre chose que de traire leurs vaches. Vivre paisiblement, confits dans une prudente neutralité, est un apanage essentiellement moderne de la Confédération.

Nous nous en doutions bien un peu, à vrai dire, mais il n'en était pas moins utile de le rappeler, à l'étranger surtout.

L'Exposition d'art suisse du XVme au XIXme siècle qui s'est tenue à Paris, au musée du Jeu de Paume, en juin et juillet, a, semble-t-il, obtenu un réel succès. Elle était, rappelés-le, organisée par M. Bénédite, conservateur du musée du Luxembourg, sous les auspices des gouvernements français et suisse, et avec le concours d'un comité présidé par M. Daniel Baud-Bovy, président de la commission fédérale des beaux-arts. Les patrons étaient le président de la République française, le président de la Confédération helvétique et, par surcroît, le vice-président du Conseil fédéral.

On sait le succès qu'elle a eu et qui a été comparable à celui des expositions précédentes organisées à Paris par la Hollande et la Belgique. Mais les conservateurs des musées et les propriétaires de collections particulières qui avaient bien voulu consentir à se séparer de leurs chefs-d'œuvre passeront deux mois d'angoisses et de trances. Au moment de « disloquer » l'exposition, on s'avisa fort pertinemment de faire profiter les Suisses aussi de ces inestimables joyaux artistiques et de reconstruire l'exposition dans la ville fédérale. Cela n'alla pas tout seul. Les Bâlois, en particulier hésitèrent fort à se dessaisir pour deux mois de plus de leurs précieux tableaux. Une cinquantaine d'œuvres furent retirées, mais en revanche d'autres furent mises à la disposition du comité, de sorte que le nombre ne fut pas sensiblement diminué.

C'est donc cette unique, cette admirable collection que l'on peut visiter présentement à Berne, au Musée des beaux-arts et à ce qu'on nomme la Kunsthal (Salon permanent). Le « vernissage » a eu lieu samedi, comme les dépêches vous l'ont appris. Cérémonie solennelle. Il y avait là les conseillers fédéraux Musy, Scheurer et Haerberlin, de nombreux diplomates, en particulier le ministre de Belgique et le comte d'Ormesson, représentant l'ambassadeur de France, des députés aux Chambres fédérales, les autorités bernoises, des colonels, des directeurs de banque, des dames en grand nombre ; bref une société élégante et choisie.

La série des discours fut ouverte par M. de Mandach, conservateur du Musée des beaux-arts de Berne, qui remercia tous ceux qui contribuèrent au succès de l'exposition, et notamment les maisons de banque qui fournirent le capital de garantie, les compagnies d'assurance qui voulurent bien étendre à l'exposition de Berne le bénéfice des polices contractées pour Paris. Après ces témoignages de gratitude, M. Musy rappela que la France ne s'était pas bornée à faire à l'exposition suisse un accueil aimable, mais avait exprimé sa sympathie de façon tangible, le président du Conseil la gratifiant d'une subvention de 15,000 francs.

Le vice-président du Conseil fédéral sut proclamer en termes vibrants que la démocratie ne veut nullement dire médiocrité en matière artistique et intellectuelle, et que le goût des arts est une nécessité, car il conduit vers une humanité meilleure. Aussi le gouvernement fédéral tient-il pour une de ses tâches les plus hautes d'encourager les manifestations artistiques.

Au nom des autorités bernoises, M. Merz, conseiller d'Etat, se félicita du succès obtenu, qui montre que la fortune sourit aux audacieux.

Le comte d'Ormesson, représentant l'ambassadeur de France, tint des propos souriants et courtois, et les invités purent enfin faire le tour des salles du Salon permanent, où se trouvent la plupart des chefs-d'œuvre qui furent à Paris. Un certain nombre de tableaux, notamment certains Hodler et les petits maîtres bernois, n'ont pu y trouver place et ont été logés au Musée des beaux-arts.

Comme l'exposition restera ouverte jusqu'au 14 septembre et que nos lecteurs auront peut-être l'occasion de la visiter, il nous paraît séant, non pas de leur donner, comme le cordonnier d'Apelle, notre opinion sur des œuvres qui ont déjà pour la plupart été consacrées par le jugement de l'histoire, mais une liste résumée des pièces exposées.

Conrad Witz, Nicolas Manuel, Holbein, Liotard, Boecklin, Hodler, sont naturellement les rois de l'exposition. On a revu avec plaisir certaines œuvres classiques, telles la « Belle chocolatière » de Liotard et « Le des morts » de Boecklin. Les tableaux anciens, dont les auteurs ont quelquefois sombré dans l'oubli ou subsistent, comme c'est le cas pour « Le maître à l'ailette » sous un nom générique qui est bien plutôt celui d'une école que d'un artiste isolé, proviennent pour la plupart de musées, d'églises ou de couvents.

Les Neuchâtelois y retrouveront le beau « Couronnement de la Vierge » qu'ils avaient eue d'admirer dans leur musée et qu'ils y reverront dans un mois. Les artistes neuchâtelois sont représentés par Léon Berthoud (1822-1892), Albert de Meuron (1823-1897), Louis-Léopold Robert (1794-1835) et par le maître à l'ailette, du Landeron, auteur du « Couronnement » dont nous venons de parler.

Voici, pour les amateurs de renseignements précis, la liste des artistes suisses dont les œuvres figurent à l'exposition :

Agasse, Anker, Asper, Baud-Bovy, Léon Berthoud, Bock, Boecklin, Buchser, Burnand, Calame, Freudenberg, Fries, Funk, Fussli, Gleyre, Giron, Urs Graf, Anton Graff, Heintz, Hodler, les trois Holbein, Kluber, Koller, Leu, Liotard, Manuel, Massot, Menn, Albert de Meuron, Maximilien de Meuron, Louis-Léopold Robert, Saint-Ours, Sandreuter, Staebli, Stauffer, Stimmer, Stuckelberg, Adam Toepffer, Albert Welter, Conrad Witz, Joseph Wyrsch.

Anonymous : Maître à l'ailette, du Landeron, Maître du Haut-Rhin, Maître à l'ailette, de Fribourg, divers maîtres des XVme et XVIe siècles.

Petits maîtres bernois : Aberli, Biedermann, Dunker, Freudenberg, König, Lory le père, Mind et Rieter.

Sculpture : Ecole fribourgeoise 1500, Seiler, Bovy, Rodo de Niederhäusern, Pradier. A qui il faut ajouter 34 tableaux de Baud-Bovy, Berthoud, Böcklin, Buchser, Buri, Burnand, Calame, Ciseri, Franzoni, Gleyre, Hodler, Huber, Menn, van Muyden, Stauffer, Stimmer, Spartaco, Vela, Vincenzo Vela et Joseph Werner. Et des émaux de Petitot, des miniatures de Liotard, des vitraux de Hans Funk.

Cette sèche énumération est plus éloquent que de longs discours. Puisse-t-elle vous engager à venir à Berne ! Soyez assurés que vous n'en éprouverez aucun remord. R. E.

RÉGION DES LACS

Yverdon. — Foire sans histoire que la foire de mardi, à Yverdon, écrit-on à la « Tribune de Lausanne ». Le temps était maussade le matin, et le thermomètre ne marquait guère, un peu avant 7 heures, que 11 degrés. De sa fenêtre, mon voisin regardait dans la direction du Jura, craignant d'y voir les sommets déjà blanchis. Et nous sommes en plein mois d'août. Dans la matinée pourtant, nous fumes, mais combien parcimonieusement et par intermittence seulement, gratifiés d'un pâle soleil. Sur le champ de foire, assez peu de bétail, une bonne partie de celui-ci se trouvant encore dans les pâturages jurassiens. Les affaires ont été plutôt calmes, bien qu'un certain nombre de marchés aient été conclus. Les marchands — c'est dans leur rôle — font de bons prix, mais les acheteurs se montrent plutôt récalcitrants. Les conditions atmosphériques que nous subissons, la rentrée des récoltes qui se fait difficilement sont dans une certaine mesure la raison du calme que nous constatons.

Le marché aux pores, à la Plaine, a été quelque peu animé. Les prix, en tous cas, n'ont guère une tendance à la baisse.

Il a été amené : 10 bœufs, de 1100-1500 fr. pièce ; 5 taureaux, de 600 à 1000 fr. ; 40 vaches, de 1200 à 1700 fr. pièce ; 30 génisses, de 1000 à 1500 fr. pièce ; 190 petits porcs, de 90 à 110 fr. la paire ; 120 porcs moyens, de 120 à 150 fr. la paire.

Bienne. — Dimanche soir est mort à l'hôpital un ouvrier peintre tessinois, père de neuf enfants. Vendredi, il avait fait apprêter par sa maîtresse de pension des champignons qu'il avait cueillis lui-même et qu'il mangea pour son souper. Ils étaient malheureusement vénéneux, car environ dix heures après l'absorption, des symptômes d'empoisonnement se manifestèrent et les soins que le malheureux a reçus à l'hôpital ne purent le sauver. Il se nomme Jean Pellegrinelli, né en 1875.

CANTON

Boveresse. — Le Conseil d'Etat a ratifié les nominations faites par le Conseil communal de Boveresse, du citoyen Georges Divernois aux fonctions d'officier d'état civil de l'arrondissement de Boveresse et de préposé à la police des habitants de cette localité, en remplacement du citoyen Albert Karlen, démissionnaire.

La Brévine. — Le Conseil d'Etat a ratifié les nominations faites par le Conseil communal de La Brévine, du citoyen Ulysse Montandon aux fonctions d'officier d'état civil de l'arrondissement de La Brévine et de préposé à la police des habitants de cette localité ; du citoyen Adolphe Montandon aux fonctions de substitut de l'officier d'état civil du même arrondissement.

NEUCHÂTEL

Libéralités. — M. Edouard Rott, qui vient de mourir, a légué sa bibliothèque à la ville de Neuchâtel. Son testament dit entre autres :

« Loin d'affaiblir les sentiments d'affection et de reconnaissance que je nourris à l'endroit de ma ville natale, un long séjour à l'étranger, où j'ai vécu les deux tiers de mon existence, les a tout au contraire fortifiés. C'est bien là ce qui me détermine à léguer à la ville et commune de Neuchâtel celui de mes biens meubles terrestres que je considère comme le plus précieux et le seul que j'éprouverais un très vif chagrin à savoir dispersé un jour au feu des enchères, ma bibliothèque.

Je lègue tous les livres, manuscrits, estampes, gravures, armes, meubles et autres objets de collection réunis dans mon cabinet de travail à Paris depuis plus de 40 ans et dont la valeur vénale à ce jour est estimée à dire d'expert à la somme de 150,000 francs.

Je lègue de plus à la ville et commune de Neuchâtel la somme de 30,000 fr. (argent suisse) dont le revenu annuel est destiné à l'entretien de ma bibliothèque, à l'achat de nouveaux ouvrages rentrant dans le cadre de mes études passées (histoire de Suisse, histoire de France, histoire diplomatique de l'Europe), à la reliure des volumes brochés, voire à l'indemnité de la personne préposée un ou deux jours par semaines à recevoir des lecteurs et des travailleurs... »

Hier après midi, à Chaumont, ont été célébrées en une cérémonie intime les obsèques de M. Rott. Devant le cercueil couvert de fleurs et de couronnes, le pasteur Bögner, de Paris, a prononcé une très belle allocution funèbre ; puis M. Perrin, président du Conseil communal, a apporté à la famille la sympathie des autorités communales et leur reconnaissance pour le lustre jeté par les travaux du défunt sur notre ville et pour l'intérêt qu'il lui a témoigné par son testament.

Le corps est parti un peu plus tard pour Courbevoie (Seine) où il sera inhumé.

Serrières. — Programme du concert public que l'Avenir donnera ce soir, sous la direction de M. Georges Muhlematter :

- 1. Le doyen, marche, Ed. Thomy. — 2. Mosaïque sur l'opéra Stradella de Verdi, Kessels. — 3. Branche de lilas, fantaisie, Maillochans. — 4. Sur le lac de Lugano, valse, P. Canepa. — 5. Après la guerre, polka pour piston, E. Mario. — 6. Mignonnetterie, ouverture, Baumann. — 7. Tempête de joie, marche de Blankenburg arrangée par K. Jaster.

POLITIQUE

Après la conférence

Bruits de couloirs

PARIS, 20. — Le sentiment quasi unanime qu'on recueillait mercredi dans les couloirs du Palais du Luxembourg (Sénat) était le désir de partir en vacances au plus tôt, dès que la haute assemblée aurait entendu la communication du gouvernement. D'autres estimaient que le Sénat pourrait s'ajourner à la semaine prochaine, dès jeudi, jour de la déclaration gouvernementale, et jusqu'à ce que la Chambre eût terminé de son côté la discussion. D'autres pensaient que le Sénat pourrait partir en vacances sans voter aucun texte et qu'on pourrait toujours reparler plus tard de la ratification. D'autres enfin suggéraient que les présidents de groupe présentassent des motions approuvant la déclaration du gouvernement. M. Lucien Hubert, président de la commission des affaires étrangères, a fait part de cet état d'esprit au président du Conseil dans la soirée de mercredi.

Les couloirs du Palais Bourbon (Chambre des députés) ont retrouvé mercredi quelque animation. Certains députés faisaient observer que les accords de Londres constituaient une novation du traité. Il s'agit notamment des transferts du service de l'emprunt de 800 millions pour lequel un privilège a été réservé dans le traité aux Etats créanciers de l'Allemagne. Selon cette thèse, le protocole pourrait être soumis à la ratification du parlement, puis, une fois signé, il serait déposé réglementairement sur le bureau de la Chambre, renvoyé pour étude aux commissions compétentes et rapporté devant l'assemblée pour le vote de ratification ainsi qu'il a été procédé pour le traité de Versailles et pour tous les actes diplomatiques engageant la signature de la France depuis la fin de la guerre.

Si, à la suite de la déclaration gouvernementale, un débat s'engageait et aboutissait à un ordre du jour de confiance, cet ordre du jour constituerait une sorte de ratification morale qui pourrait préjuger la décision finale. Ne serait-il pas préférable d'éviter que le débat commencé ne se renouvelât et d'attendre le dépôt définitif du projet pour se prononcer ? Si cette opinion prévalait, la Chambre, écartant tout débat, se bornerait à prendre acte de la déclaration de M. Herriot. Le fait que le parlement n'aurait pas émis un vote hostile signifierait qu'il se réserve pour décider l'acceptation en présence des textes définitifs.

Toutefois, il ne semble pas que cette manière de voir soit partagée par la majorité de la Chambre qui veut manifester par un vote explicite sa confiance dans le gouvernement.

Quoi qu'il en soit, la plupart des groupes se réuniront jeudi matin. Ce n'est qu'après ces réunions qu'on sera fixé sur la procédure qui sera suivie à la Chambre.

La Belgique approuve

BRUXELLES, 20 (Havas). — Le conseil de cabinet après avoir entendu un exposé détaillé des délibérations de la conférence de Londres par MM. Theunis et Hymans s'est trouvé unanime à approuver l'action des délégués belges et à se féliciter des résultats obtenus.

L'accord de Londres devant le Reichsrat BERLIN, 20 (Wolff). — Le Reichsrat a été saisi d'un projet de loi portant approbation du protocole final de la conférence de Londres du 16 août 1924, autorisation accordée au ministre des finances de se procurer un crédit de 800 millions de marks-or, autorisation au gouvernement du Reich de prendre des mesures pour la remise des certificats concernant 11 milliards d'obligations des chemins de fer et 5 milliards d'obligations industrielles.

L'avis des communistes et racistes

BERLIN, 20 (Wolff). — Les journaux donnent les détails suivants touchant les entretiens que le chancelier a eus avec les communistes et les racistes. Le groupe communiste du Reichstag avait délégué auprès de M. Marx trois de ses membres, MM. Fischer, Katz et Stöcker ; ceux-ci, après avoir entendu un court exposé de la bouche du chancelier, sur les négociations de Londres, déclarèrent qu'ils devaient subordonner toute promesse au nom de leur parti à la solution donnée aux questions suivantes :

Le gouvernement était-il disposé à étendre à tous les prisonniers politiques l'amnistie promise à Londres en faveur des séparatistes ?

Le gouvernement est-il disposé à étendre suspension prononcée contre certains journaux communistes à l'occasion de la discussion des résultats de la conférence ?

La réponse faite par le chancelier sur ces deux points n'ayant pas donné satisfaction aux représentants du groupe communiste, ceux-ci se sont retirés en protestant.

A propos de l'entretien entre M. Marx et les députés racistes Reventlow et Fahrenhorst, les journaux assurent qu'après avoir entendu les explications du chancelier, les deux députés de l'extrême droite ont déclaré maintenir comme devant leur attitude hostile vis-à-vis du rapport des experts.

Un grand débat pour lundi au Reichstag

BERLIN, 20 (Wolff). — En vertu de la décision prise par le conseil de doyens, le Reichstag se réunira vendredi après midi à 15 heures en séance plénière. Une déclaration y sera faite par MM. Stresemann et Luther. Il n'y aura pas de séance samedi. Le grand débat politique commencera lundi et la votation finale est attendue pour jeudi.

On modifie le fisc fédéral

Dans sa séance de mercredi, le Conseil fédéral a rendu un arrêté modifiant l'organisation de l'administration fédérale des contributions.

Désormais rentreront dans les attributions de l'administration fédérale des contributions toutes les affaires concernant : la perception de la taxe militaire fédérale ; la perception des droits de timbre fédéraux ; celle du nouvel impôt de guerre extraordinaire ; l'exécution des tâches confiées à la Confédération par la loi fédérale du 8 juin 1923 sur les loteries et les paris professionnels ; la statistique en matière d'impôts ; les préavis sur toutes questions d'impôt touchant la Confédération, la préparation et l'exécution de nouvelles mesures d'impôts fédérales, en tant que ces travaux ne sont pas confiés à d'autres services administratifs.

Le chef du département des finances peut assigner encore d'autres tâches à l'administration fédérale des contributions.

Sous la surveillance générale du directeur se trouvent les sections suivantes : 1. Section de l'administration générale. 2. Section des droits de timbre et du service des loteries. 3. Section de l'impôt de guerre et de la taxe d'exemption du service militaire.

Le personnel engagé à titre provisoire est soumis aux prescriptions des arrêtés et décrets fédéraux relatifs aux droits de timbre, à l'impôt de guerre et à l'impôt sur les bénéfices de guerre, concernant le secret auquel sont tenus les fonctionnaires de l'administration fédérale des contributions.

Le directeur de l'administration fédérale des contributions peut engager des aides dont le traitement mensuel ne dépasse pas 300 francs. Quand engagerait-on des employés pour aider les contribuables à payer leurs impôts ? Ce serait le plus utile pourtant !

Notre voisine Mars

Mars, dieu des combats, partage les astronomes en deux camps — ce qui est assez naturel pour l'astre dédié à la guerre. Il y a, d'une part, les théoriciens qui ne font aucune observation télescopique et ne voient rien, hors leurs hypothèses, soutenir naïvement que ce monde voisin est inhabitable et condamné à un désert de neiges éternelles, roulant glacé à travers l'espace plus glacial encore ; d'autre part, les observateurs qui n'hésitent pas à passer les nuits pour étudier directement ce monde voisin, et qui y voient, de leurs yeux, les témoignages d'une vie intense, montrant là les effets d'une température tout aussi chaude que celle de la Terre.

Depuis deux mois, nous suivons visuellement — et aussi par la photographie — la diminution graduelle des neiges qui enveloppent de leur blancheur éclatante le pôle sud de cette autre terre du ciel. Nous voyons fondre, sous le bombardement des rayons solaires, cet immense dôme glacé. Le voici qui se disloque : de vastes crevasses le sillonnent. Certains plateaux élevés, tels d'éblouissantes bastions, résistent encore aux assauts du soleil printanier. Mais l'œuvre du printemps s'accomplit. En ce moment, la fusion se précipite. C'est la débâcle. A mesure que les neiges se dissolvent, les « mers », les « lacs » deviennent plus sombres, les traînées canaliformes sortent de l'invisibilité et s'accroissent. L'une d'elles, dénommée le Cerbere, est si nette qu'elle frapperait le regard le moins exercé à ces délicates investigations télescopiques.

Or, ces métamorphoses des configurations martiennes rappellent tellement celles enregistrées il y a quinze années, en 1909, et il y a trente années, en 1894, à deux époques où ce monde voisin se présentait dans les mêmes conditions relativement à nous — à la fois à sa plus grande proximité de l'astre du jour et de la Terre — qu'il faudrait être aveugle de la vue et de l'esprit pour ne pas les attribuer à l'œuvre du Soleil, de ce même Soleil qui féconde notre globe de ses prodigieuses radiations.

Nous observons tous ces détails avec une précision impressionnante. Est-ce à dire que nous devons, cette année même, résoudre l'énigme martienne ? N'exagérons rien. Il est aussi téméraire de prétendre entrer en relation dès aujourd'hui avec nos frères inconnus de l'espace qu'il est ridicule et anti-scientifique de nier les

vérités conquises. Certes, on ne doit se rendre qu'à l'évidence. Mais il faut être impartial, et lorsqu'on est sûr d'une chose, l'affirmation s'impose. Or, les découvertes réalisées sur Mars prennent graduellement une signification irrécusable. Chacun de nous peut tenir dans sa main le globe géographique de Mars, le considérer à loisir et constater qu'il ressemble assez à notre globe pour captiver notre intérêt, mais aussi qu'il présente assez de dissemblances pour nous intriguer et solliciter notre curiosité comme un formidable point d'interrogation. Nous en connaissons déjà les caractères essentiels, et c'est ce qui nous incite à aller plus loin. Nous savons qu'il est plus petit et moins lourd que la Terre et qu'un être terrestre pesant ici 70 kilos n'en pèserait plus que 26 transporté sur Mars. Nous savons aussi que le jour y est de 41 minutes plus long que chez nous (24 h. 37 m. 22 s. 65 centièmes de seconde) et que l'année, presque double de la nôtre, dure 686 jours 23 heures 30 minutes 41 secondes, de sorte qu'un Martien ne compterait qu'une cinquantaine d'années dans le même temps qu'un Terrien en aurait 94.

Sur Mars, l'air est plus léger, plus transparent, et il y a moins d'eau. Pas de grands océans, seulement des méditerranées, si peu profondes qu'il semble que parfois nous en distinguions le fond. Nous avons même l'impression qu'un certain nombre de ces taches d'un vert sombre peuvent être des plaines végétales, des sortes de marais rappelant cette fameuse mer des Sargasses dont les compagnons de Christophe Colomb ont été si inquiétés dans leur premier voyage, parce qu'elle leur semblait un élément intermédiaire entre la terre ferme et l'eau, élément mobile et stable à la fois.

Mais, la comme ici, nous voyons des aurores naissantes, de calmes matinées, des midis ardemment ensoleillés, des soirées mystérieuses et des crépuscules voilés. Sur les continents rosés de nuances exquises, sur les plages lumineuses des rivages et sur les golfes ombrés, se modulent les harmonies du jour qui tourne sous nos yeux, des heures qui s'égrenent, et nous contempons les manifestations d'une vie inconnue, vie adaptée aux conditions de la planète.

L'astronomie, c'est le poème de la vie universelle, à tous les degrés du temps et de l'espace. (Le Matin.)

Camille FLAMMARION.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Un attentat politique qui échoue heureusement

BELGRADE, 21 (Havas). — On mande de Sofia que, dans la nuit du 17, des inconnus qui réussirent à prendre la fuite ont tiré plusieurs coups de revolver sur une voiture dans laquelle se trouvait l'attaché militaire yougoslave et M. Milkovitch, secrétaire de légation. Personne n'a été atteint.

Le ministre yougoslave à Sofia a protesté auprès du président du conseil bulgare. Celui-ci a exprimé ses regrets et promis de faire ouvrir une enquête.

Le voyage de lord Parmoor à Genève

LONDRES, 21 (Havas). — Lord Parmoor, président du conseil de la S. D. N., partira pour Genève la semaine prochaine. Il compte y rester quatre semaines.

Un vol de bijoux aux Etats-Unis

BOSTON, 21 (Havas). — Au moment où s'ouvrirait, hier matin, une bijouterie, quatre bandits se précipitèrent à l'intérieur et assommèrent le gérant à coups de crosse de revolver. Ils s'emparèrent de bijoux pour une somme de 150,000 dollars et prirent la fuite en automobile.

Cours du 21 août 1924, à 8 h. 1/2 du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Table with columns: Cours, Cheque, Demande, Offre. Rows include Paris, Londres, Milan, Bruxelles, New-York, Berlin, Vienne, Amsterdam, Madrid, Stockholm, Copenhague, Christiania, Prague.

Madame Hilda Frascotti, ses enfants et petits-enfants, ainsi que toutes les familles alliées font part du décès de

Monsieur Carmélino FRASCOTTI

leur cher et bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection après de longues souffrances, dans sa 73me année.

Le don de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur. Rom. VI, 23.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 21 août, à 13 heures.

Domicile mortuaire : rue des Moulins 31.

Maison Gilbert

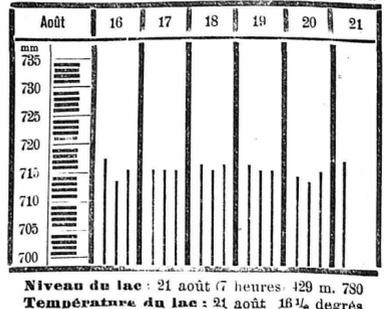
Grand choix de corbeilles chêne, sapin, tachyphage. Transports à destination de tous pays aux meilleures conditions. Magasin rue des Poteaux Téléphone 8,95

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Table with columns: Date, Temp. deg. cent., Moy., Min., Maxi., enne, mm, mm, mm, baromètre moyenne, Eau tomb., V. dominant, Dir., Force, Etat du ciel.

Pluie fine pendant la nuit et de 19 h. 1/2 à 20 h. 1/2. Soleil le matin. Forts coups de joran l'après-midi et le soir.

21. 7 h. 1/2 : Temp : 11.5. Vent : O. Ciel : nuag.



Niveau du lac : 21 août (7 heures) : 429 m. 780. Température du lac : 21 août : 16 1/2 degrés.